

27 avril 2017

## Côte de Corneville : le chantier reprend à Colletot

**Après plusieurs années de travaux, l'aménagement de la côte de Corneville touche à sa fin. Le dernier chantier démarre au niveau de la commune de Colletot pour une durée de quatre mois. 800 000 € sont investis par le Département et la Région pour sécuriser différents croisements.**

Entre Pont-Audemer et Bourg Achard, le Département mène, depuis plusieurs années un important chantier routier sur la côte dite de Corneville. Le Département améliore et sécurise un tronçon de 2,5 km très fréquenté, notamment par les poids lourds, reliant Corneville-sur-Risle sur la RD 675 au croisement avec la RD 89.

Inscrit au contrat de plan Etat-Région, cet aménagement est un investissement global de 10 millions d'euros financés à 72 % par le Département de l'Eure (maître d'ouvrage) et à 28 % par la Région Normandie. Avec un trafic de 5 600 véhicules par jour, dont 350 poids lourds, la RD 675 est un axe fortement emprunté et doté de nombreux croisements. Plusieurs phases de travaux ont déjà été réalisées depuis 2012 pour rénover et sécuriser cette route départementale : rectification des courbes, terre-plein central, aménagement d'un giratoire, construction d'ouvrages hydrauliques et d'un ouvrage d'art pour rétablir le GR 224, clôture pour limiter le passage des animaux...

### Circulation alternée durant les travaux

Ce chantier de longue haleine vient de reprendre pour une dernière tranche de travaux au niveau de la commune de Colletot. D'un montant de 800 000 €, ce nouvel aménagement consiste à sécuriser la partie haute de la côte de Corneville en construisant un tourne à gauche au croisement avec la voie communale VC 18 et en y regroupant les différents carrefours (VC101 et VC43).

Réalisés par l'entreprise Lefoll, les travaux doivent durer quatre mois. Ils nécessiteront 4500 m<sup>3</sup> de terrassement et 6500 m<sup>2</sup> d'enrobé bitumineux. En fonction des différentes phases de travaux, un alternat est susceptible d'être mis en place pour réguler la circulation sur la RD675. Les voies communales seront ponctuellement barrées pour assurer les travaux de raccordements.

#### Les travaux réalisés depuis 2012

- aménagement du carrefour giratoire RD675-RD130
- rectification des virages les plus dangereux
- construction d'ouvrages d'art pour le cours d'eau "Le Bédard" et pour le chemin de grande randonnée (GR224)
- aménagement d'un tourne à gauche RD675-VC35
- mise en trois voies de la chaussée (deux voies montantes, une descendante)
- aménagements paysagers et recalibrage du ruisseau
- installation d'une clôture pour guider les animaux sauvages vers l'ouvrage de franchissement

Au total, sur le tronçon de 2,5 kilomètres de la côte de Corneville, dix carrefours accidentogènes auront été remplacés par deux aménagements sécurisés en tourne à gauche et un giratoire en bas de la côte.

### Contact presse

#### Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr